

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 152 (1972)

Vereinsnachrichten: IUCN

Autor: Biéler, P.-L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Pläne des ISC für 1973 sehen vor, dass in diesem Jahr das "Bulletin of the ISC" für 1971 erscheinen soll, während für 1970 nur die Monate Januar bis September publiziert werden. Die fehlenden Ausgaben für Oktober bis Dezember 1970 werden nächstes Jahr mit dem Bulletin für 1972 nachgeliefert. Damit wird sicher gestellt, dass die vollständigen Erdbebendaten spätestens 2 Jahre nach den Ereignissen allgemein zur Verfügung stehen.

Zum Abschluss sollte noch kurz erwähnt werden, dass in der Zeit vom 19. - 31. August 1973 die 3. Sitzung des "ISC Governing Councils" in Lima/Peru stattfinden wird.

Prof.Dr. Stephan Müller

Comité suisse de l'IUBS

(International Union of Biological Sciences)

Le comité national n'avait pas de problèmes particuliers à discuter et ne s'est pas réuni.

Il entrera en contact avec les commissions d'hydrobiologie, d'océanographie et de l'environnement pour les résolutions établies par l'ICSU à Helsinki.

Le président: Prof. Hj. Huggel

IUCN

(International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources)

Lors de la 11e assemblée générale et de la 12e réunion technique de l'Union Internationale pour la Conservation de la nature et de ses ressources qui ont eu lieu du 10 au 16 septembre 1972 à Banff, Alberta/Canada, la délégation suisse était composée de la manière suivante: MM. Olivier Reverdin, Conseiller aux Etats et membre du Conseil exécutif de l'IUCN, E. Kloetzi, E. Muller et N. Polunin, ainsi que P.-L. Biéler, délégué du Comité Central de la SHSN et du Conseil de la Ligue de la protection de la nature.

Le thème général des études et discussions fut: "La conservation et le développement". Le professeur Reverdin présenta une conférence intitulée: "De la prise de conscience au programme d'action

politique". Dans cet exposé, M. Reverdin a notamment parlé d'une réorientation de la recherche scientifique qu'il est nécessaire d'envisager en faveur des sciences de l'environnement, c'est à dire de la mésologie. Pour le président du Fonds national suisse de la recherche scientifique, les actions politiques s'imposent sur divers plans:

1. Développement accéléré de la recherche et coopération scientifique internationale dans le domaine de l'environnement.
2. Objectivation politique et mise en évidence des succès obtenus dans la lutte contre la pollution et les émanations nuisibles; mesures législatives pour stimuler la recherche scientifique et technologique, notamment dans l'industrie.
3. A défaut de normes et programmes internationaux - à élaborer rapidement - il convient d'harmoniser les mesures locales et régionales, pour faciliter la mise en vigueur ultérieure de règles et de plans d'action internationaux.

Lors des réunions techniques, les problèmes importants d'impllications écologiques, d'utilisation rationnelle des ressources, de la formation des conseillers en mésologie, de la protection des espèces en voie de disparition et de la conservation des habitats marins ont été étudiés de façon très approfondie.

La conservation de la nature se poursuit dans le cadre d'une recherche scientifique, résultat d'études globales et pluridisciplinaires.

Les 350 délégués représentant 53 Etats et 8 Organisations internationales adoptèrent 22 résolutions qui ont été adressées aux gouvernements et aux comités des institutions internationales non gouvernementales.

P.-L. Biéler

Comité suisse de l'IUCr

(International Union of Crystallography)

Voir le rapport de la Société suisse de Cristallographie (VI).